



Affaire suivie par : Zohra BALEH, Nathalie LAINE et Monique LEBRAUD

N° tél : 05 46 08 17 30 - E-mail : royanatlantique@taxesejour.fr

N° réf. : 2026/VB/NL/001

Objet : **Taxe de séjour 2026**

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance du 23 mai 2025, le Conseil Communautaire de la CARA a adopté les tarifs de la taxe de séjour, applicables à compter du **1er janvier 2026** à l'ensemble des hébergements situés sur les 33 communes de son territoire.

Vous trouverez ci-joints le guide accueil et l'affiche tarifs relatifs à cette taxe ainsi que la note de la CARA, en vigueur depuis 2020.

Le guide de télédéclaration et le registre du logeur sont téléchargeables sur la plateforme de déclaration www.royanatlantique.taxesejour.fr ou disponibles sur demande auprès de nos services.

Veuillez nous indiquer vos périodes d'ouverture de **l'année 2026** sur les 2 coupons ci-dessous ou sur la plateforme de déclaration (rubrique « mes hébergements », « ajouter une fermeture »).

Vous devez aussi indiquer le nombre d'emplacements pour chaque type de clientèle.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Vincent BARRAUD

Président de la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Président de l'OTC Destination Royan Atlantique

RÉSIDENTS PROPRIÉTAIRES PÉRIODE D'OUVERTURE 2026 À RETOURNER COMPLETÉ ET SIGNÉ À RÉCEPTION

Je soussigné(e) M. Mme (nom prénom et téléphone)

certifie ouvrir mon établissement (nom et adresse)

du 2026 au 2026.

Nombre d'emplacements

Date et signature

CLIENTÈLE DE PASSAGE PÉRIODE D'OUVERTURE 2026 À RETOURNER COMPLETÉ ET SIGNÉ À RÉCEPTION

Je soussigné(e) M. Mme (nom prénom et téléphone)

certifie ouvrir mon établissement (nom et adresse)

du 2026 au 2026.

Nombre d'emplacements

Date et signature

Merci de ne pas retourner les coupons si VOUS AVEZ déjà effectué les démarches par écrit pour 2026